N° 7/2026

COMMUNE DE CLUX-VILLENEUVE
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 8 SEPTEMBRE 2026 A 20H00

L'an deux mille vingt-six le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous le présidence du Maire, M. JANNIN Michel.

Etaient Présents : M BOUHOT David, M CAMPANA Michaël, M COUZON Hugues, M JANNIN Michel, Mme LEFORT Danielle, Mme REMY Nathalie, Mme VINCENT Géraldine, M VITTAUT Alain, Mme BRELOT Lydie, M. GEORGES Florian.

Excusés : Mme BUCHERON Nathalie, M. CORNOT Stanislas

Pouvoir : Mme BUCHERON Nathalie donne pouvoir à Mme LEFORT Danielle

LE QUORUM ETANT ATTEINT

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des PV du 25/06/2026
2. Désignation de secrétaire de séance
3. Points d'avancement des projets en cours :
 - Campagne de stérilisation des chats errants
 - Amélioration défense incendie
4. Rapport annuel Prix et qualité de l'eau potable
5. Cartes Jeunes
6. Questions diverses

1- Approbation des PV du 25/06/2026

Vote à l'unanimité

2- Désignation de secrétaire de séance

A été nommé comme secrétaire de séance : M VITTAUT Alain

Le maire demande le rajout d'un point à l'ordre du jour :

- Attribution d'une subvention à La Bienvenue

Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité des membres présents.

- **Attribution d'une subvention à la bienvenue**

Délib n°2026/09/18/1

Le maire propose que la commune accorde une subvention à l'Association La Bienvenue, en compensation de l'achat de bâtons lumineux à l'occasion de la retraite aux flambeaux lors des festivités du 11 juillet 2026.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré accepte à l'unanimité :

- D'accorder le versement d'une subvention pour la somme de 50€ (cinquante euros) à l'Association la Bienvenue
- Les crédits sont prévus au BP 2026

POUR : 9 **CONTRE : 0** **ABSTENTION : 1**

3 Points d'avancement des projets en cours :

➢ Campagne de stérilisation des chats errants

Mme Géraldine VINCENT prends la parole et fait un bilan sur les actions :

Point sur la campagne de piègage des chats errants : 8 chats piégés et traité depuis le 01/07/2026

➢ **Amélioration défense incendie**

M. Michael CAMPANA présente les solutions possibles de positionnement de poches à incendie. M. Michel JANNIN présente la grille de prix budgétaire comprenant l'achat des poches et le terrassement. La préférence ira pour l'achat d'une poche de 120m 3 neuve au lieu d'une d'occasion même s'il y a un écart de prix : du fait de la garantie, et des risques liés au repliage et la manutention.

Une convention de prêt de terrain pour poser une des poches est en cours de préparation.

4 Rapport annuel Prix et qualité de l'eau potable

Quelques repères sur le Syndicat des Eaux de la région de Verdun-Ciel :

Le captage de l'eau est réalisé par une station de pompage et traitement à Saunières dans 4 puits situés à Saunière (2) et Sermesse (2). L'eau est desservie dans 16 communes, soit environ 7 450 habitants au travers de 3 châteaux d'eau Verdun- Ciel- ; Allériot ; Navilly.

L'exploitation est déléguée à la société SAUR ***avec 405*** abonnés dont 175 pour CLUX-VILLENEUVE, 611 434 m3 sont mis en distribution ; 457 840 m3 sont vendus aux abonnés. Le syndicat compte 184 kms de réseau.

Prix de l'eau en 2026 : Pour 120 m 3 371.97€. Il est composé de 31.8 % pour la part du délégataire 33.7 % pour la part de la collectivité 29 % diverses redevances et 5.5 % de TVA. L'augmentation est régulière chaque année : 281.71€ en 2016 (*1.32)

Qualité de l'eau : Des analyses réglementaires régulières par l'Agence Régionale de Santé et en autosurveillance par la SAUR sur 2025 :

- Nitrates en dessous du seuil, 2 prélèvements approchant le seuil sur un des puits
- Présence de pesticides, les valeurs relevées sont indicatives sans conséquences sanitaires mais sont prises en compte dans l'objectif de les réduire au plus bas niveau.

Rendement global : Rapport entre la production et la consommation vendue incluant les volumes de services (vidange purge etc..) 77.33 %, avec une moyenne de 80 % sur les 3 dernières années le seuil minimal autorisé par décret 66.41 %.

Renouvellement réseau : 2.5 kms de réseaux renouvelés en 2025 pour 415 000€ avec maintenance préventive ou curative sur des équipements, sur 5 ans il a été renouvelé 1.28 % du réseau ; Soit 78 ans pour renouveler complètement le réseau qui correspond à la durée de vie attendue des canalisations (moyenne nationale 154 ans)

Le dossier complet est disponible en mairie

5 Cartes Jeunes

Mme Nathalie REMY prends la parole et expose :

10 cartes + 3 cartes pour les enfants des agents communaux ont été commandés. La livraison est prévue le 3/10/2026.

6 Questions ou informations diverses

Mathieu HURTER soldat mort pour la France en 1914 :

Sa famille demande son inscription sur le monument, la demande est en cours de validation auprès de l'Office national des combattants et victimes de guerre (ONaCVG)

Visite APAVE bâtiments communaux ERP :

Des modifications sont à prévoir sans non-conformités notoires : au niveau de l'école pour 408€, la salle 324€, la mairie 517€, l'église : 376€avec impasse cette année sur l'installation d'un bloc sécurité pour indiquer la sortie église du fait de sa faible utilisation (3 par an) et du cout 1 400€ HT.

Remerciements aux conseillers

Pour les actions engagées : le nettoyage de la mare (difficile), mise en place de la stérilisation des chats errants et le nettoyage de la salle des fêtes.

Installations panneaux signalisation

La mise en place de panneaux Stop pour sortir du village et rejoindre la Route Départementale ainsi que le passage en voie sans issue de la rue de la manche sera réalisé sur septembre octobre.

En plus il a été acheté des panneaux temporaires type travaux /rue barrées/ danger (Régulièrement nécessaires au sein du village)

Point d'étape budgétaire à fin juillet sur 7 mois au niveau des dépenses :

Pas de dépassement par rapport au prévisionnel sauf légèrement pour 2 articles.

Consommation eau :

La consommation fluctue d'une année sur l'autre sachant qu'une remise à niveau devra être faite liée à une double facturation commune et logement 23 voie romaine

Consommation électricité :

À la suite de l'installation d'un nouveau transformateur : rue du Chemenet en novembre 2025, un compteur Linky avait été supprimé et sa consommation reportée sur un autre, mais il n'avait pas été supprimé dans le calcul de notre fournisseur.

Reprise du fichier cimetière :

Un gros travail avait déjà été réalisé auparavant mais il a été nécessaire de clarifier et remettre à jour de certaines sépultures (entre les occupés /libres /réservés) et des pancartes ont été posées au cimetière.

Cérémonie du 11 novembre :

Organisation à démarrer

Bois :

Proposition de la famille BORGEOT pour la vente de 0.55 HA de bois au ; Champ Perret

Il a été proposé à la famille que si la commune était intéressée ce serait moitié prix de leur proposition de vente initiale, en attente de retour.

Affouages 2027 :

La coupe n° 11au Bois Rond est proposée par l'ONF, la distribution de papier pour inscription est à prévoir en précisant que les bénéficiaires 2026 seront les bénéficiaires 2027 pour l'exploitation des têtes de chênes.

Travaux éventuels Rue de la manche :

Des devis pour l'abattage des bois en limite de la voie communale sont en cours par les propriétaires car certains très hauts et en mauvaise état sont déjà tombés sur les fils électriques

Busage :

Un devis a été demandé pour éviter la stagnation des eaux dans le fossé à fort débit vers le pont en face le 17 de la Voie Romaine.

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire de Pourlans :

Au moment de la canicule en juin, l'Association des Parents d'élèves a payé des ventilateurs pour mettre dans les classes, il sera proposé au SIVOS de les prendre en charge et de rembourser l'A.P.E.

Projet HY-Fen hydrogénoduc :

Dans l'objectif « 0 » Energie carbonée en 2050 une étude est en cours pour le développement de l'Energie hydrogène ; L'Hydrogène serait fabriqué par électrolyse en Espagne et au Portugal en utilisant l'Energie solaire, Il serait ensuite transporté par hydrogénoduc au travers du pays jusqu'à Barcelone et rejoindrai Marseille sous l'eau. Il traverserait la France jusqu'au nord via un tuyau selon le même principe que le gazoduc existant. Des études démarrent pour le passage du tuyau. (1.2m de diamètre avec sa génératrice supérieure à minimum un mètre de profondeur). Une partie du territoire serait pour l'instant sur le tracé d'une trajectoire assez large. Le tracé s'affinera dans le temps (échéance 2029/2030) en fonction d'un nombre important de contraintes écologiques, économiques etc..

D'après les premiers renseignements pris des dédommagements seront prévus pour les exploitants concernés lors de la réalisation des travaux, sur une bande de 20 m correspondant au passage de l'hydrogénoduc les cultures sont possibles avec certaines restrictions (plantations de bois, vergers) mais les des haies buissonnantes autorisées (suivant hauteur), une concertation publique sera lancée. Un site internet de concertation préalable est à disposition de tous avec des réunions locales, des webinaires : https://concertation.projet-hyfen.com

Clôture de la séance à 22h46.

Le Secrétaire,

A. VITTAUT

Le Maire,

MAIRIE DE CLUX - VILLENEUVE 71270 (Saône-et-Loire)